



# CSE réseau F3 d'avril 2025

## Commission économie et structures du 24 mars 2025

(compte-rendu)

Présents pour les élus : Danilo Comodi (rapporteur), Bruno Demange, Annette Desprez, Pascal Lefebvre

Pour la direction : Philippe Angot (directeur finances du réseau), Vanessa Fixot (présidente de la commission), Séverine Thirel (DRH adjointe du réseau)

### Ordre du jour :

Point 1 : étude du budget 2025 et bilan 2024

### Contexte

Pour la première fois depuis 10 ans, le budget de FTV a été adopté avec un déficit. De 49 M€. C'était début décembre. Depuis, il y a eu un autre gouvernement et le vote d'une autre loi de finances qui a retiré 26 M€ supplémentaires à FTV. On a donc potentiellement un déficit de 75 M€, qui tenant compte de quelques ajustements, avoisine plutôt les 73 M€. Et notre unique actionnaire, l'Etat, dit que ce n'est pas acceptable. Il pourrait donc y avoir un budget rectificatif qui serait adopté lors de la prochaine réunion du conseil d'administration le 27 mai. Le budget 2025 du réseau ne tient pas compte du raboutage de 26 M€.

Pour rappel, une loi organique a été votée l'an dernier pour prélever le financement de l'AV Public sur une partie de la TVA.

Et le gouvernement n'a toujours pas renoncé à réformer l'Audiovisuel Public. Son projet de loi est toujours dans le calendrier de l'Assemblée Nationale, mais sans certitude d'examen à la date voulue. Les débats en commission culture début avril ont montré que la discussion est tendue. Mais tant qu'on ne connaît pas ce qui va sortir du chapeau, on fait comme si de rien n'était.

Sur le bilan 2024, la commission s'est étonnée de voir la masse salariale en économie, alors que l'alerte rouge avait été déclenchée dans certaines régions en début d'année, et qu'il a fallu absorber le cout des élections législatives qui n'étaient pas prévues, donc pas budgétées. On a dépensé 3,7 M€ de moins que ce qui était affecté. Une économie encore plus grande sur les charges hors personnel avec 9 M€ non dépensés par rapport aux prévisions.

Pour 2025, les ETP sont en baisse, comme annoncé lors du CSE de mars. Le réseau perd officiellement 32,3 ETP, mais une cinquantaine en réalité si on tient compte du transfert des équipes légères en Bretagne, et du transfert de l'équipe du numérique vers le siège du réseau. La masse salariale est tout de même en hausse de 1,3 % en 2025.

D'autres nouveautés concernent le financement des documentaires. Les détails seront développés plus loin dans le compte-rendu.

Les recettes publicitaires de 2024 continuent de baisser par rapport à 2023, même si elles sont supérieures aux prévisions qui étaient très prudentes. On paie la suppression d'un écran publicitaire à un horaire stratégique depuis Tempo.

## Point 1 : étude du budget 2025 et bilan 2024

Le budget 2025 du réseau s'élève à **455,6 M€**, en baisse de **0,1 % (- 0,3 M€)** par rapport au prévisionnel 2024, et en hausse de **2,8 % (+ 12,3 M€)** par rapport au réalisé 2024.

FTV perd 180 ETP en 2025. Le réseau (hors Corse) participe à hauteur de 32,3 ETP. Ce chiffre est à remettre dans le contexte du transfert de 16,5 ETP du pool des équipes légères de la Fabrique vers la Bretagne, effectif depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Nous avons également le transfert de la cellule numérique du réseau vers le siège du réseau, et trois autres transferts. Difficile d'avoir le chiffre exact pour ce transfert. On estime une perte de 54 ETP pour les régions d'une année sur l'autre. Si on le met en parallèle des renforts ETP de 2024 pour assumer les nouvelles éditions ICI, on perd ce qu'on avait reçu. On avait reçu 53,75 ETP précisément. A l'époque, la direction disait qu'elle s'engageait pour ces renforts en 2024, et pas

plus. On comprend mieux aujourd’hui cette prudence. Savait-elle alors que ce n’était que pour une année...

Concrètement, l’effectif ETP du réseau pour 2025 est de 2920,2 ETP, contre 2952,5 en 2024. Le coût moyen d’un ETP par salarié augmente. On arrive à une moyenne de 99 850 €. Si un ETP représente un salaire sur 360 jours payés, c’est en moyenne 180 jours travaillés.

Evolution des ETP en 2025 par rapport à 2024, et à 2023 (début Tempo), par région

Région	ETP 2023	ETP 2024	ETP 2025	Evol. 25/24	Evol. 25/23
		renforts Tempo			
Auvergne Rhône-Alpes	333,3	343,0	335,3	- 7,7	+ 2,0
Bourgogne Franche-Comté	218,5	226,0	220,2	- 5,8	+ 1,7
Bretagne	151,7	155,0	170,2	+ 15,2	+ 18,5
Centre Val-de-Loire	118,8	121,3	119,8	- 1,5	+ 1,0
Grand-Est	378,6	382,6	374,9	- 7,7	- 3,7
Hauts-de-France	246,5	250,6	245,4	- 5,2	- 1,1
Normandie	212,5	220,0	214,5	- 5,5	+ 2
Nouvelle-Aquitaine	423,9	430,9	424,7	- 6,2	+ 0,8
Occitanie	303,6	304,6	300,5	- 4,1	- 3,1
Paris Ile-de-France	93,8	94,8	93,6	- 1,2	- 0,2
PACA	254,6	259,4	254,6	- 4,8	/
Pays de la Loire	122,1	125,7	123,9	-1,8	+ 1,8
Siège	36,3	38,5	42,6	+ 4,1	+ 6,3
<b>Total</b>	<b>2894,3</b>	<b>2952,5</b>	<b>2920,2</b>	<b>- 32, 3</b>	<b>+ 25,9</b>

Difficile de trouver une logique dans la baisse d’ETP entre les régions. Pour avoir une réelle idée de l’évolution, la comparaison avec l’année 2023 semble plus pertinente. On constate que Occitanie et Grand-Est ont perdu plus de 3 ETP sur la période. Les petites régions n’ont pas bénéficié de renfort pérenne avec moins de 2 ETP au total. La Normandie s’en sort le mieux avec 2 ETP en plus. Pour aller plus précisément dans les situations et affiner les explications sur chaque région, la commission a de nouveau demandé que les RP puissent aborder le sujet au moins une fois par an en instance de proximité. Eventuellement avec des réunions exceptionnelles qui regrouperaient tous les RP d’une même région, au moins un fois par an. Le directeur financier évoque la possibilité de faire de la pédagogie dans les CODIR, et avec les cadres, mais ça n’a rien à voir avec ce qu’on demande.

Nous voulons des débats avec les élus. Il y a des directeurs financiers dans chaque région, ils peuvent bien assurer cette transparence, au moins une fois par an.

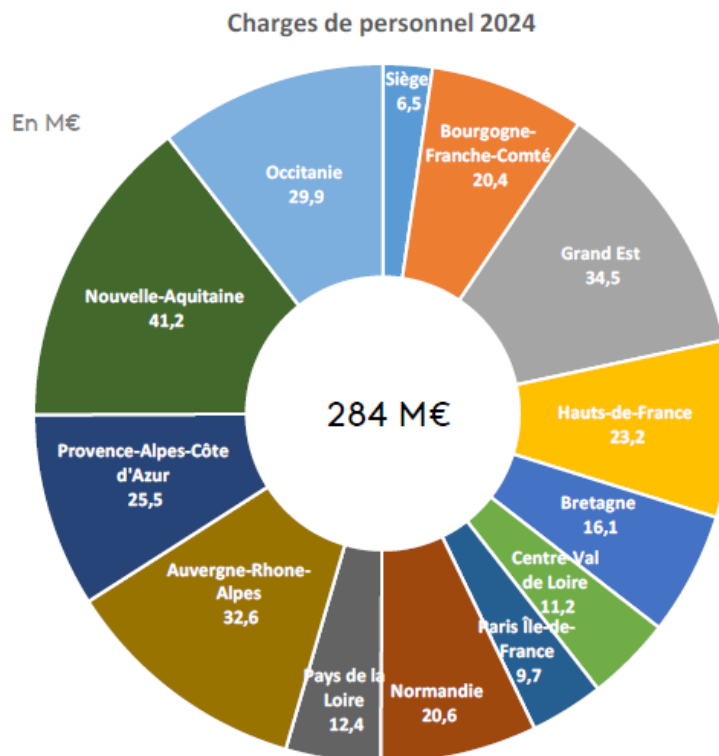
La commission a redit l'importance d'une info-consultation sur la baisse des ETP dans le réseau cette année, comme demandé par la résolution adoptée en CSE. La présidente de la commission a dit qu'une réponse allait être faite après consultation de la DRH de FTV.

Le tableau montre clairement la singularité du siège, avec une hausse importante des ETP, avec des salaires plus élevés. La hausse prend en compte l'arrivée de la délégation du numérique du réseau qui vient de rejoindre notre établissement. Elle était précédemment rattachée à la direction de l'info. L'entité « siège » englobe entre autres, la directrice du réseau, les autres directeurs de la DAP (direction antennes et programmes) qui sont sortis du réseau, des postes à la communication et IMG, les DDMPO, et les deux postes détachés de secrétaire et trésorière du CSE. Et il y a également deux postes de chargés d'éditions numériques qui arrivent de FTR.

## Les dépenses

### La masse salariale

En 2024, le réalisé est donc inférieur à la prévision : **284 M€**, en économie de 3,7 M€ par rapport aux prévisions qui atteignaient 287,7 M€. Voir détail ci-dessous.



Cet écart est très surprenant à plusieurs égards. Plusieurs régions ont basculé sur OpenMedia, avec de nombreux jours de formation qui ont coûté des ETP, donc de la masse salariale. Il y avait eu une alerte rouge dans quelques régions en début 2024 qui avaient conduit à des restrictions budgétaires, notamment avec des mutualisations imposées. Et il y a eu la couverture inattendue des élections législatives après la dissolution. Et malgré ça, on a ces économies de 3,7 M€ (-1%).

Le directeur financier explique que les législatives sont tombées au bon moment, quand démarre la basse activité alors que les salariés ne sont pas encore vraiment en congés. D'habitude, il y a plus de personnels que de besoin pendant cette période fin-juin/début-juillet. Il ajoute que tout s'est fait dans nos locaux sans beaucoup d'apport des non-permanents. Et les compensations financières pour les deux week-ends travaillés en plus n'ont pas fait basculer dans le rouge. Cette séquence électorale n'a donc « *pas coûté extrêmement cher* ». En tout, le volume des heures supplémentaires représentait 1% de la masse salariale en 2024.

La quinzaine des JO Paris 2024 a permis des audiences records pour FTV, et des économies records pour le réseau. La réduction à peau de chagrin des JTR a permis une très grosse prise de congés. La prise de congés en général en 2024 a été lissée idéalement selon la direction. Et le retour au régime normal de l'approvisionnement du CET à 22 jours n'a pas provoqué de déséquilibre, vu que les congés ont été pris et mieux étalés. L'effet Noria avec le départ de salariés avec une forte ancienneté remplacés par des plus jeunes collègues, avec des salaires mécaniquement moins importants, a aussi joué.

2024 a connu également « *un taux d'absence record* », mais pas pour des grèves comme en 2023. Ces nombreuses absences pour maladie n'étaient pas remplacées à 100%, loin de là. Certaines régions ont pu faire de grosses économies à cause d'arrêts sur des métiers que la direction juge ne pas devoir remplacer à plein temps. On peut parler d'un effet d'aubaine où le recours parcimonieux aux CDD permet de faire de belles économies. Ça peut se compter en ETP comme en Normandie. C'est d'ailleurs l'une des explications données pour expliquer l'économie de 800.000 € sur la masse salariale dans cette région. Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine sont les autres bonnes élèves, ou mauvaises selon où on se place, avec 1 M€ et 700.000 € mis de côté. Pour NA, les mutualisations entre Poitiers et Limoges ont eu de l'effet, trop d'effet. Il n'y en a d'ailleurs pas de prévues cette année.

La baisse de la durée des JT à partir de septembre avec 32 minutes, et la multiplication des « *Ici en France* » à chaque période de vacances scolaires contribuent également à cette non-consommation de tous nos potentiels.

Et d'autres éléments indépendants de la volonté de FTV ont réduits la masse salariale. Des cotisations patronales et URSAFF ont baissé, ce qui a permis 1,4 M€ de moins à cotiser.

**Pour 2025, bien que le nombre d'ETP se réduit fortement, la masse salariale augmente de 7,6 M€ par rapport au réalisé 2024.** Ce qui fait dire au directeur financier que « *la NAO, bien que critiquée, a fait augmenter les salaires* ». Il explique également que le taux d'absentéisme dû aux arrêts maladie, et donc au

nombre d'IJSS n'est pas prévisible, et donc pas pris en compte dans le montage du budget.

La direction vise la période estivale pour réduire fortement l'activité. La consigne aux régions est de prendre exemple sur la période de JO de l'an dernier pour que le « cœur de l'été soit le moins lourd possible ». Elle prévoit de mettre à disposition un grand nombre de produits de formats variables pour éviter d'avoir recours aux non-permanents. Malgré une durée de JTR qui devrait rester à 32 minutes tout l'été, les quatre semaines du 28 juillet au 24 août sont clairement ciblées pour réduire la consommation d'ETP.

Logiquement, Bretagne et Siège qui accueillent de nouveaux ETP voient leur budget augmenter. Elles étaient en débord sur 2024, en partie à cause du rattachement des personnels en plus qui s'est fait en cours d'année.

Deux régions voient une baisse de masse salariale, la Normandie et la Bourgogne Franche-Comté, deux régions à l'architecture similaire.

#### Etat de la masse salariale

Région	Masse salariale budg. 24	Masse salariale réal. 24	Masse salariale budg. 25	évolution 25/24	Coût d'un ETP en K€ 2025
Auvergne Rhône-Alpes	33,1	32,6	33,2	+ 0,1	99,0
Bourgogne Franche-Comté	21,0	20,4	20,7	- 0,3	94,0
Bretagne	15,9	16,1	18,0	+ 2,1	105,8
Centre Val-de-Loire	11,4	11,2	11,5	+ 0,1	96,0
Grand-Est	35,5	34,5	35,8	+ 0,3	95,5
Hauts-de-France	23,6	23,2	23,8	+ 0,2	96,9
Normandie	21,4	20,6	21,3	- 0,1	99,3
Nouvelle-Aquitaine	41,9	41,2	42,0	+ 0,1	98,9
Occitanie	30,3	29,9	30,6	+ 0,3	101,8
Paris Ile-de-France	9,9	9,7	10,1	+ 0,2	107,9
Provence-Alpes Côte d'Azur	25,8	25,5	25,9	+ 0,1	101,7
Pays de la Loire	12,5	12,4	12,6	+ 0,1	101,7
Siège	5,4	6,5	6,1	+ 0,6	143,2

Le directeur financier conclut en disant que « notre intérêt collectif est que l'entreprise soit à l'équilibre. On ne va pas lancer des émissions dans le réseau car il y a eu un effet d'aubaine. On ne peut pas dégrader notre offre nationale car c'est ce qui fait notre audience ». On comprend donc qu'une fois de plus, l'entreprise a équilibré ses comptes en contraignant le réseau à dépenser moins.

## Les charges hors personnel

En 2024, une grosse économie a été également faite sur les charges hors personnel : 8,8 M€. En tout, le réseau a dépensé **159,3 M€ sur les 168,1 M€ alloués**. La plus forte économie concerne encore une fois le recours à la Fabrique. **Et pour 2025, le budget est en baisse à 164 M€, soit 4,1 M€ en moins (-2,4%)**.

Les baisses du prix de l'énergie représentent une belle part des économies réalisées dans les « achats hors programme ». Les tarifs prévisionnels avaient été calculés sur des bases qui dataient de mi-2022, quand les prix avaient explosés après le début de la guerre en Ukraine. Avec des contrats signés pour un an, on a pu profiter de la baisse pour en signer de nouveaux avec des tarifs plus bas. Ça vaut pour le gaz et l'électricité. Le réseau est très sensible à ces variations car on a beaucoup de sites, donc beaucoup de contrats. Et le système de régulation ARHEN (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique) est favorable à FTV, et pas à EDF qui doit revendre à perte à des fournisseurs d'électricité. La ligne budgétaire des achats hors programme de 2025 s'aligne sur le réalisé 2024 à 8 M€. Les économies réalisées sont considérées comme pérennes.

Les amortissements hors programme sont en retrait de 700.000 € en 2024. Ça s'explique par des retards sur des investissements, d'où un décalage des amortissements. En 2025, la prévision est à la hausse de 1 M€ par rapport au réalisé de l'an dernier.

Les frais de mission ont nettement augmenté et ont dépassé largement le budget prévu en 2024, de plus de 700.000€. C'est notamment dû à l'inflation car on ne peut pas dire que ce soit à cause de la hausse du nombre de contrats de non-permanents. Pour 2025, la hausse est confirmée au budget avec 12,6 M€ prévus. Il faut prendre en compte l'arrivée des équipes légères qui sont affectées dans le réseau, et qui travaillent beaucoup en déplacement. Le directeur financier note également que les indemnités de voyage des CDD ont été réévaluées, et que c'est une spécificité du réseau de « *payer pour venir travailler* ».

Le budget de la communication reste stable. En moyenne, chaque région bénéficie de 60.000 € annuels pour faire sa promotion. La campagne de com d'ICI a été co-financée avec la direction de la com centrale.

Le parc des véhicules est quasi complètement en location longue durée. Sur 4 ans généralement. Le coût augmente à cause de la réglementation qui oblige les entreprises à rouler en voitures hybrides ou électriques. Et les loueurs ont fait grimper les tarifs de 20 à 30% pour ce type de véhicule.

Le cash sur programmes est encore en augmentation en 2025. Il s'élève à 32,6 M€. Il comprend les diffusions des matinales de Ici (ex-France Bleu), les documentaires (9,75 M€), et les paiements des prestataires privés qui fabriquent de plus en plus nos programmes, comme VEF, des émissions culinaires dans certaines régions, l'émission à vélo et des PAE.

La diffusion des matinales coutent plus cher avec une prise d'antenne avancée à 6h30, et l'arrivée de Auxerre, Reims et Rennes cette année. Restera Nîmes, Clermont, Metz et Nancy en 2026. Le coût moyen d'une diffusion baisse légèrement car le stock d'images de drone existe, et demande moins de tournage aujourd'hui. On reste autour de 200.000 € par an et par unité. Le lancement des diffusions de matinales est pris en charges par la CAR (Coordination des Antennes Régionales), rattachée à la partie Siège du réseau. Quant au FIVR (Fonds d'Investissement de la Visibilité des Régions), il a un budget en légère hausse à 2,6 M€. Il sert à financer des programmes récurrents (Nouveaux Nomades, Réseau d'enquêtes...), mais aussi au coup par coup, comme les « Héros du Patrimoine ». Le siège finance aussi le développement de l'appli commune Ici à hauteur de 1,7 M€

Pour le documentaire, il y a du changement cette année sur le financement. Après la signature d'un accord avec le syndicat des producteurs indépendant pour le documentaire régional, la part de cash de FTV augmente de 200 € à 300 € par minute. On passe donc de 10.400 € à 15.600 € pour un 52 minutes. Ça évolue aussi juridiquement. C'est maintenant essentiellement du préachat, et pas de la co-production. La prestation de la Fabrique est refacturée au producteur (environ 40.000 € par doc). Ça ne change rien au niveau des droits de diffusion, et permet de toujours bénéficier d'un crédit d'impôt du CNC, malgré des changements de règles à ce niveau. Le paiement se fait en plusieurs fois, avec un échéancier géré par les administrateurs de prod.

Le budget 2025 enregistre forcément le rattachement des équipes légères de la Fabrique à la région Bretagne, effectif depuis le 1<sup>er</sup> novembre. En plus de la quinzaine de salariés, cette nouvelle affectation engendre un paquet de dépenses de refacturation par la Bretagne aux autres régions. Ces lignes budgétaires naviguaient entre le réseau et la Fabrique, c'est désormais en interne dans le réseau, avec des facturations entre régions. On voit donc naturellement une baisse de la ligne Prestations internes de la Bretagne, due au versement des autres régions.

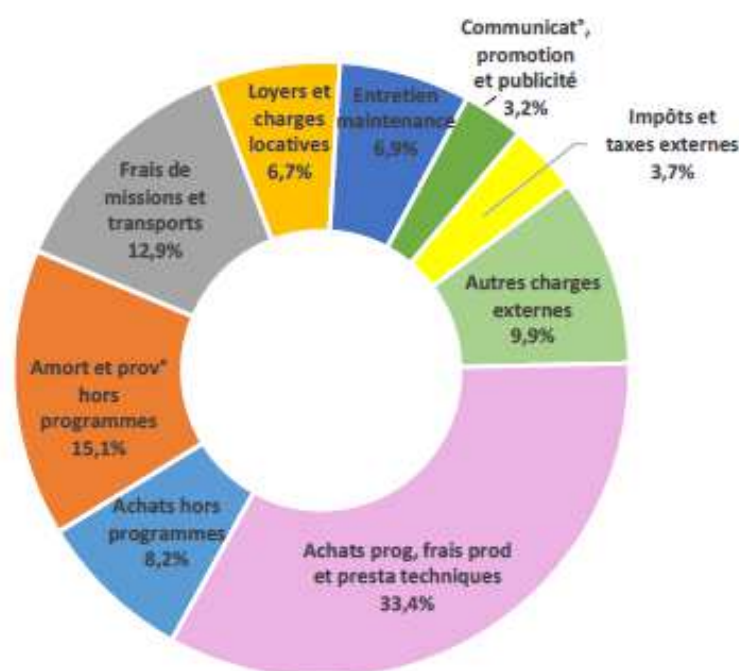
On a une prévision de 562 jours de tournages légers en 2025. Ce qui n'est pas suffisant pour que le pool soit à l'équilibre. La direction évalue à 700 jours le plan de charge pour que ce pool ne coute rien à la Bretagne. Elle a sensibilisé les administrateurs de production pour faire appel aux équipes légères. Il faut ajouter qu'en se concentrant de plus en plus sur l'info, et de moins en moins sur programmes d'antenne, les régions délaissent les équipes légères. Trois régions n'ont prévu aucun jour de tournage avec le pool en 2025.

Et les documentaristes utilisent de moins en moins la possibilité de tourner avec le pool. Certains sont eux-mêmes à la caméra. Ou préfèrent travailler avec leur cadreur.



Hors masse salariale et prestations internes, les dépenses s'élèvent à 97,5 M€ de dépenses, réparties comme suit (en %) :

Détail des charges hors personnel - Budget 2025  
(hors prestations internes)



### La Fabrique

C'est la plus grosse part des prestations internes. Et encore une fois, on n'a pas consommé tout ce qu'on devait en 2024. Il y a 3 M€ non dépensés.

En post-production, on a dépassé le budget avec 376 jours de plus que prévus. On peut se féliciter de cette suractivité, alors qu'on n'arrivait pas à consommer tous nos droits de tirage les années précédentes. La vidéographie est aussi en débord de 135 jours.

Le retard en euros est principalement dû à la sous-consommation de la video-mobile. Avec 57 jours de retard, on arrive à 2 M€ de moins que la prévision. En effet, un jour de video-mobile avec toute une équipe de techniciens coûte beaucoup plus cher qu'une journée de post-prod avec un seul monteur, ou un seul OPS. Plusieurs gros tournages prévus en VM n'ont pas été faits, comme le débarquement de Normandie, la Dictée (portée par l'antenne nationale), ou des courses cyclistes.

La vidéo fixe ne concerne que la fabrication des JTs et émissions de Paris IdF, faite depuis les plateaux du siège. Il y a eu 20 jours de moins en 2024, dû à un mode de recalcul de l'exploitation du plateau. Le réseau rétribue plus de 18 M€ par an la Fabrique pour ce plateau qui est moins utilisé par le siège, depuis l'arrêt du JT National avec Tempo. A l'époque, on payait 3 M€ de moins.

Pour 2025, la prévision s'équilibre avec le réalisé 2024. A noter la forte baisse des dépenses en Bretagne due au rattachement du pool (1,9 M€ vs 4,3 M€). Elle touchera désormais des revenus des autres régions pour ses prestations, et se facturera elle-même les siennes pour ses tournages d'équipes légères.

### Les investissements

**Les prévisions d'investissements n'ont pas été atteintes en 2024. 15,2 M€ au lieu de 21,4 M€.** Notamment à cause des retards dans l'immobilier. A Nice, les travaux n'ont pas commencé alors que 5 M€ étaient prévus l'an dernier. Ils sont reconduits cette année. Le chantier devrait commencer cette année avec la pose de la première pierre, que les collègues d'Antibes n'ont pas vraiment envie de cimenter. Il y a encore un ½ million prévu pour la rénovation de Rennes qui sera finie cette année, et qui verra le retour des cousins de la radio, après des décennies.

Les lignes budgétaires ont été ouvertes pour des études pour les déménagements de Lyon et Strasbourg. La rénovation de Bordeaux n'apparaît pas au budget car l'abandon du projet de déménagement s'est décidé après la construction du budget.

Une grosse somme est affectée aux travaux de rénovation pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments : 1,2 M€. C'est pour moins polluer, et se conformer à la législation qui contraint les entreprises à mieux consommer le gaz et l'électricité. Toulouse aura une nouvelle chaudière par exemple.

En 2024, l'investissement technique n'a pas subi de gros retard. En 2025, il baisse d'un peu plus de 2 M€ car il y a moins de régies à installer, et le programme MOSAR est pratiquement terminé. Il reste Orléans et Rennes à finaliser. Et il n'y a qu'une nouvelle régie COSMA programmée en 2025. C'est à Marseille que se fera le premier test avec ce nouvel équipement. A terme, onze régies COSMA sont prévues. Il fallait compter 1,3 M€ par unité pour les MOSAR, on n'a pas encore le montant exact pour les COSMA.

Près de 3 M€ sont budgétés pour le NRCS (OpenMedia), le maintien de iMedia/Mona-Lisa et Sherlock. Et 0,4 M€ pour la fin des tests de l'Overdrive à Strasbourg et son déploiement dans les premières régions qui ont une régie compatible.

En tout, le réseau a prévu d'investir 18,2 M€ en 2025. Ce qui génèrera d'importants taux d'amortissements.

## Les Recettes

### Publicité et parrainage

Les prévisions de rentrées de la publicité étaient faibles pour 2024. Elles tenaient compte sur une année complète de la suppression d'un écran pub très lucratif à cause des nouvelles éditions Ici. Celui de 19h30. La réalité a été plus belle, avec un débord de 1,4 M€. Avec 5,2 M€ engrangés pendant les coupures publicitaires en 2024, on reste néanmoins très en dessous de ce qu'on réalisait il y a quelques années. En 2022, le montant était de 9,5 M€. On a donc perdu plus de 4 M€ avec la réforme Tempo. Et avant la crise du Covid, la publicité rapportait 13,3 M€ en 2019.

L'écran de 20h15 perd de son attrait à cause de son placement entre deux programmes à la peine. « Tout le Sport » et la rediffusion de « Un si grand soleil ». Si la page de pub se déplaçait entre les deux épisodes d'USGS, ça n'aurait pas le même impact. A noter qu'une nouvelle règle apparait cette année. En effet, la régie FTP vendait jusqu'alors des écrans régionaux « nationalisés » sur les 24 antennes, c'est désormais limité à 18. Et il est difficile de remplir les 6 restantes quand il y a un annonceur qui en prend 18.

Le début d'année 2025 est plutôt timide, alors que l'automne 2024 était bon, après la période des JO. Le succès de la couverture des Jeux Olympiques a bien rempli les caisses de FTV, mais pas celles du réseau qui n'avait pas d'écran publicitaire fléché pendant cette période. Mais le parrainage était bon durant cette période.

Le parrainage est en léger retrait par rapport à la prévision de 2024. Avec la disparition d'une météo régionale à un horaire stratégique, on fait 2 M€ de moins qu'en 2022. Le budget 2025 reconduit le réalisé 2024 avec 3 M€ de recettes prévues.

Les recettes affectées sont quasi stables avec 2,6 M€, avec une belle année pour les partenariats hors écran, qui concernent surtout Paris et Lyon avec par exemple des échanges de billetteries contre des annonces. Il y a un ½ million de débord sur cette ligne.

La régie publicitaire a prélevé 1,3 M€ de commission en 2024.

Au global, le total des recettes publicitaires est estimé à 7,7 M€ pour cette année. Il était de 8,2 M€ dans le résultat 2024.

### COM régionaux

Quelques petits changements dans les COM avec les régions, mais pas dans les trois principales : Bretagne, Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine. Ils sont reconduits pour des montants sensiblement identiques aux années précédentes. Elles ont toutes versé ce qu'elles devaient fin 2024, avec un léger débord pour

CVdL. Pour la Bretagne, ce sera la dernière année, car c'est la dixième. Il ne peut pas y en avoir plus. Si la collaboration doit continuer, il faudra trouver une nouvelle formule contractuelle. Pour NA, c'est un nouveau COM, jusqu'en 2027. Il est fléché sur NoA.

La région Grand-Est a signé un petit COM : 50.000 € pluriannuel. 27.000 € sont prévus cette année, 18 .000 € avaient été versés l'an dernier.

Pour les partenariats, PACA continue sur le festival "Med in Doc", mais n'a pas payé l'an dernier. Il manque 179.000 € pour 2024, et 182.000 € sont budgétés pour 2025.

Un projet était à l'étude pour Occitanie, mais il ne donne rien. Les difficultés financières des collectivités locales, et les coups de serpe qu'elles doivent faire n'aident pas à la signature de nouveau contrat.

## **Conclusion**

2024, comme les années précédentes, a révélé des surprises sur le plan budgétaire. Finir l'année largement dans le vert sur la masse salariale et très largement dans les autres charges témoignent d'une rigueur un peu trop franche. Nous sommes conscients que nos budgets sont contraints et surveillés, mais il faudrait les optimiser en permettant de dépenser ce qui est permis dans les prévisions.

Il n'est pas tolérable d'utiliser la précarité des CDD pour économiser des ETP en ne pourvoyant pas de postes vacants. Les effets d'aubaine peuvent ne pas être dus au hasard, mais à une stratégie d'optimisation, qui peut avoir de mauvais effets sur les équipes.

Le budget 2025 pourrait être ajusté à la baisse, après l'annonce d'une baisse de la contribution de l'Etat avec la Loi de finances du gouvernement Bayrou. Le possible budget rectificatif de FTV en mai ne devra pas cibler de nouveau le réseau pour équilibrer les comptes et les ETP.